



Résolution du PS60+

adoptée par la Conférence des membres du 12 juin 2021

Les rentes de l'AVS doivent augmenter !

Le projet « AVS 21 » en discussion au Parlement est dans l'impasse. Son rejet est annoncé au plus tard dans les urnes. La PS60+ demande donc une réorganisation fondamentale de la prévoyance vieillesse : nous avons enfin besoin de rentes AVS qui garantissent un minimum vital, comme le prévoit la Constitution fédérale. Une augmentation de l'âge de la retraite avec une baisse correspondante des rentes sur le dos des femmes est inacceptable et n'a aucun sens en matière de politique du marché du travail. La PS60+ soutient l'initiative pour une 13^e rente AVS, qui constitue un petit pas dans la bonne direction. De nouvelles réductions de prestations dans le 2^e pilier sont inacceptables pour le PS60+, d'autant plus que les rentes versées par les caisses de pension sont en baisse depuis plus d'une décennie.

Les réductions de prestations dans la prévoyance vieillesse conduisent à une impasse. L'AVS a besoin d'un financement supplémentaire et les rentes doivent augmenter. L'activité du deuxième pilier ressemble à celle d'un casino, le terrain de jeu de la bourse ne fonctionne pas et les retraites sont en baisse depuis plus de dix ans. Un vent de panique est insufflé en référence à l'évolution démographique. Les décisions prises jusqu'à présent à Berne sur « AVS 21 » doivent être rangées sous la rubrique des coupes sociales. Il est urgent de mettre en œuvre un modèle de prévoyance vieillesse qui apporte une réponse aux vrais besoins et problèmes des retraités actuels et futurs.

Des rentes qui garantissent une existence décente ! Le principal problème de la Suisse riche n'est pas le financement des retraites, mais la situation financière précaire dans laquelle se trouve un grand nombre de retraités. Personne ne peut vivre uniquement de la rente AVS. En Suisse, la pauvreté des personnes âgées est une réalité dans de nombreux cas. La Constitution fédérale stipule que « les rentes doivent couvrir les besoins vitaux de manière appropriée ». Le PS 60+ demande donc pour tous une rente AVS conforme à la Constitution de l'ordre d'au moins 4'000 francs par mois.

Un nouveau modèle de financement ! De meilleures rentes sont nécessaires, mais elles ne sont pas gratuites. Le PS60+ appelle donc à deux changements fondamentaux en matière de financement. Premièrement, l'AVS a besoin de plus de contributions salariales. Le transfert des pourcentages de salaire versés dans le 2^e pilier sous l'ancien système vers le 1^{er} pilier, avec les réductions correspondantes de la prévoyance professionnelle, est neutre en matière de coûts.

La charge globale sur les salaires reste inchangée, mais les revenus de l'AVS sont considérablement augmentés et les prestations améliorées. Deuxièmement, les bénéfices distribués par les sociétés doivent également être soumis aux cotisations AVS. Il est incompréhensible que seuls les revenus salariaux, et non les revenus du capital, doivent contribuer à un système de prévoyance social.

Abaisser l'âge de la retraite au lieu de l'augmenter ! L'âge de la retraite réel est déjà inférieur à l'âge légal de la retraite. Les personnes qui se retirent plus tôt de la vie active effectuent souvent un travail gratuit précieux, par exemple par la garde de leurs petits-enfants ou en prenant soin de leurs proches. L'augmentation de l'âge de la retraite est inacceptable et n'a aucun sens compte tenu de l'état tendu du marché du travail. En Suisse, environ 600'000 personnes sont au chômage ou sous-employées et en recherche d'emploi. Le PS60+ demande donc une réduction de l'âge de la retraite d'au moins un à deux ans.

Pas de coupes sociales dans le 2^e pilier ! La proposition du Conseil fédéral concernant la réforme de la LPP contient un pas dans la bonne direction pour la génération transitoire avec le supplément de rente financé selon le système de répartition de l'AVS. Dans l'ensemble, cependant, la réduction du taux de conversion et l'augmentation des déductions salariales afin de maintenir le niveau des rentes impliquent des coupes sociales qui aggraveront la situation financière actuelle des travailleurs du secteur à bas salaires, sans aucune perspective d'une réelle amélioration du niveau des rentes. Pour le PS60+, c'est clairement non !